

Mensuel n° 367

JUILLET & AOUT 2023

Pour les mois de juillet et Août, notre service jeunesse s'est encore mobilisé afin d'offrir aux jeunes Trélonnais de 4 à 17 ans des activités ludiques et novatrices.

Bonnes vacances à tous.

*Stephane*

SEMAINE N°26

30.06 : Fête de l'école élémentaire René Bry à 17h00 (terrain près de la salle des sports)

SEMAINE N°27

03.07 : Remise des récompenses aux jeunes sportifs méritants à 18h00 à la mairie

04.07 : Conseil municipal à 18h00 à la mairie

07.07 : Vacances scolaires d'été après la classe

07.07 : Remise des prix aux élèves de l'école municipale de musique à 18h00 à la salle de musique André Barbet

SEMAINE N°28

10.07 : Ouverture du Centre Aéré

11.07 : Remise des récompenses du concours d'épouvantails à 18h00 à la mairie

13.07 : Soirée blanche au château (voir à l'intérieur)

14.07 : Fête Nationale (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°30

28.07 : Tournoi de badminton organisé par le service jeunesse à 19h00 à la salle des sports Marcel Beaumez

SEMAINE N°31

02.08 : Fête de clôture du Centre Aéré à 16h30 dans la cour de l'école élémentaire René Bry

03.08 : Fermeture du centre aéré

SEMAINE N°32

12 & 13.08 : Trélon en Folie (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°33

15.08 : Assomption

SEMAINE N°34

27.08 : Portes ouvertes de la ferme Angus avec la participation du Club Cyclotouriste Trélonais (voir à l'intérieur)

27.08 : Journée de la randonnée équestre organisée par les Amis de la Demi-Lieue (départ libre de 9h00 à 12h00)

SEMAINE N°35

03.09 : Opération portes ouvertes au centre équestre de la Demi-Lieue

SEMAINE N°36

04.09 : Rentrée scolaire

*Les samedi 12 et dimanche 13 août, le Groupe des animateurs Trélonais vous invite à faire la fête dans le quartier de l'Espérance.*

*Soyez nombreux à répondre à cette invitation.*



**TRELON EN FOLIE 12 AOUT**

Samedi à partir de 10h emplacement Gratuit

**BROCANTE - MOTARDS**

STANDS TATTOO - CRÉATION BIJOUX RÉSINE ÉPOXY  
VÊTEMENTS - ARTICLES MOTARDS - CONCERT  
15H00 RASSEMBLEMENT ET BALLADE MOTOS

**SAMEDI & DIMANCHE SOUS CHÂTEAU**  
**MOULES - FRITES "PROXI TRÉLON"**

13 août 2023

Spectacle de rue Animations Fête Foraine

**BRADERIE-BROCANTE**

**CHALET SAINT PANSARD "RUE DES LILAS"**

inscriptions : gaitrelon@aol.com

## CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous allez sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

## ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

## PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

## PERMANENCE SOCIALE DE L'UTPAS

Une assistante sociale de l'Union Territoriale de Prévention et d'Action Sociale assure une permanence le mardi matin deux fois par mois à la mairie.

Pour la rencontrer, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous par téléphone

(☎ 03.59.73.12.00).

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎ 03.27.60.82.20).

## BUS FRANCE SERVICES



Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon les lundis 03 juillet et 07 août 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)

## MUTUELLE JUST



Des représentants de la mutuelle JUST tiendront une permanence dans la mairie le jeudi 20 juillet 2023 de 13h30 à 17h30 :

Prendre rendez-vous au ☎ 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel)

## CONSULTATION P.M.I.

Les consultations de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) auront lieu les jeudis 27 juillet et 24 août 2023, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

## ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 30 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA, Aide Personnalisée Autonomie).

Renseignements complémentaires au ☎ 03.59.21.00.00

## CRÉDIT AGRICOLE

Les bureaux de l'agence trélonaise du Crédit Agricole, situés 7 rue Victor Hugo, font peau neuve et sont fermés au public jusqu'à la fin des travaux.

Une structure provisoire vous accueille sur la place de la Piquerie.



CRÉDIT AGRICOLE

## FERMETURE DÉFINITIVE DE LA PERCEPTION

Les trésoreries (perceptions) de Trélon et Fourmies ferment définitivement à partir du vendredi 30 juin 2023 suite à la suppression du numéraire le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023.



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants a lieu tous les mercredis sur rendez-vous. Pour obtenir un rendez-vous, contactez le ☎03.27.60.65.24 puis taper 1.

## LES HORAIRES DE VOS DÉCHETTERIES

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants.

### Déchetterie d' Ohain

les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 14h

le mercredi de 11h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

Fermée le lundi et le dimanche

### Déchetterie de Fourmies

du mardi au vendredi de 11h à 18h

le samedi de 10h à 12h et de 13h à 18h

les dimanches pairs de 10h à 13h

Fermée le lundi et les dimanches impairs

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous

par mail : [st@cc-sudavesnois.fr](mailto:st@cc-sudavesnois.fr) ou par téléphone : 03.27.60.65.24

## HORAIRES DES MESSES DES MOIS DE JUILLET & AOÛT

|                     |  |
|---------------------|--|
| samedi 01 juillet   | OHAIN (18h00)                                    |
| dimanche 02 juillet | FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)                    |
| samedi 08 juillet   | TRELON (18h00)                                   |
| dimanche 09 juillet | RAINSARS (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00) |
| samedi 15 juillet   | WIGNEHIES (18h00)                                |
| Dimanche 16 juillet | BAIVES (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)   |
| samedi 22 juillet   | ANOR (18h00)                                     |
| dimanche 23 juillet | FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)    |
| samedi 29 juillet   | GLAGEON (18h00)                                  |
| dimanche 30 juillet | FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)                    |
| samedi 05 août      | SAINS-DU-NORD (18h00)                            |
| dimanche 06 août    | OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)    |
| samedi 12 août      | GLAGEON (18h00)                                  |
| dimanche 13 août    | FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)                    |
| mardi 15 août       | RAINSARS (09h30) – MONTS DE BAIVES (11h00)       |
| samedi 19 août      | WIGNEHIES (18h00)                                |
| dimanche 20 août    | FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)                    |
| samedi 26 août      | ANOR (18h00)                                     |
| dimanche 27 août    | FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)    |

## SOIRÉE BLANCHE AU CHÂTEAU

Une soirée blanche est organisée dans le parc du château. En dégustant votre pique-nique, vous passerez un agréable moment entre concert et animations.

Jeudi 13 juillet 2023 de 19h00 à 23h30.

8 € par personne avec coupe offerte (gratuit jusque 12 ans)

Vêtements blancs exigés.

Réservation en ligne possible sur [www.chateaudetreton.com](http://www.chateaudetreton.com)



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2023

Le Conseil Municipal

✓ **valide**

- à l'unanimité la création d'un emploi permanent de catégorie C à temps complet sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe pour un emploi d'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP),
- à l'unanimité le compte de gestion 2022 du comptable public pour le budget principal,
- par 17 voix pour et 4 absentions le compte administratif 2022 pour le budget principal qui s'établit comme suit :

| Résultats cumulés        |                           | Dépenses       | Recettes       |
|--------------------------|---------------------------|----------------|----------------|
|                          | Section de fonctionnement |                | 2 559 140,82 € |
| Section d'investissement |                           | 1 566 318,26 € | 1 09 8304,78 € |
| TOTAL CUMULE             |                           | 4 125 459,08 € | 4 443 454,43 € |

- par 18 voix pour et 4 absentions l'affectation du résultat de fonctionnement de 317 995,35 €,
- à l'unanimité la reconduction sans augmentation des taux d'imposition communaux appliqués en 2022 pour 2023 (Taxe Foncière Bâti 41,13 % - Taxe Foncière Non Bâti 52,45%),
- à l'unanimité un taux de taxe d'habitation de 26,41 % pour les résidences secondaires,
- par 18 voix pour et 4 voix contre le budget primitif principal 2023 qui s'établit comme suit :

|                           | Dépenses       | Recettes       |
|---------------------------|----------------|----------------|
| Section de fonctionnement | 2 837 200,00 € | 2 837 200,00 € |
| Section d'investissement  | 1 246 850,00 € | 1 246 850,00 € |
| TOTAL                     | 4 084 050,00 € | 4 084 050,00 € |

- à l'unanimité le versement des soldes de subventions 2021 et 2022 ainsi que l'acompte 2023 à l'association Les Francas pour la gestion du multi-accueil petite enfance de Trélon,
- par 19 voix pour et 2 absentions les conventions d'aides financières déposées auprès du Département pour les dossiers suivants :
  - ✓ le projet de réfection des voiries de la rue Ernest Dimnet et de la rue Emile Zola,
  - ✓ le projet d'aménagement d'un espace ludique dans le parc Ténart,
  - ✓ le projet de relamping des bâtiments communaux,
  - ✓ le projet de création d'une écluse avec sécurisation piétonne rue du Fourneau,
- à l'unanimité le transfert du budget de la caisse des écoles vers le budget principal,
- à l'unanimité le compte de gestion 2022 du comptable public du budget annexe forêt,
- par 18 voix contre 3 absentions le compte administratif 2022 pour le budget annexe forêt qui s'établit comme suit :

|                           | Dépenses    | Recettes     |
|---------------------------|-------------|--------------|
| Section de fonctionnement | 80 294,37 € | 138 443,29 € |

- par 18 voix pour et 3 absentions l'affectation du résultat de fonctionnement de 58 148,92 €,
- par 18 voix et 4 absentions le budget annexe forêt 2023 qui s'établit comme suit :

|                           | Dépenses   | Recettes   |
|---------------------------|------------|------------|
| Section de fonctionnement | 152 300,00 | 152 300,00 |

- à l'unanimité le compte de gestion 2022 du comptable public pour le budget annexe ALSH,
- à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget annexe ALSH qui s'établit comme suit :

|                           | Dépenses     | Recettes     |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Section de fonctionnement | 158 990,42 € | 184 016,46 € |

- à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement de 25 026,04 €,
- à l'unanimité le budget primitif 2023 pour l'ALSH qui s'établit comme suit :

|                           | Dépenses     | Recettes     |
|---------------------------|--------------|--------------|
| Section de fonctionnement | 156 000,00 € | 156 000,00 € |

- à l'unanimité la signature avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Fourmies, d'une convention de réalisation de prestations prévoyant notamment la mise en situation de travail des publics éloignés de l'emploi et validant les coûts 2022 pour la commune ;

✓ **est informé**

- de l'harmonisation du taux de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à 5,79 % pour la Communauté de Communes du Sud-Avesnois sans impact sur les attributions de compensation et sans transfert de fiscalité,
- que le conseil municipal se réunira le 09 juin 2023 pour désigner les « grands électeurs » pour les sénatoriales du dimanche 24 septembre prochain,
- qu'Enedis devrait intervenir rapidement rue de la Coulonnière,
- que l'arboretum sera réalisé et géré dans les mêmes conditions que la forêt communale,
- que le site internet actuel de la mairie a été piraté,
- que l'AMV (Atelier-Musée du Verre) vient d'être inscrit au titre des Monuments Historiques.

**MESURES DE LIMITATION DES USAGES DE L'EAU**

Par arrêté préfectoral en date du 19 juin 2023, des mesures de limitation des usages de l'eau sont précisées ci-dessous en fonction de la gravité de la sécheresse.

**Arrosage des pelouses, jardinières et espaces verts privés**

Vigilance : arrosage interdit entre 11h00 et 16h00

Alerte : arrosage interdit entre 09h00 et 19h00

Alerte renforcée : arrosage interdit

Crise : arrosage interdit

**Arrosage des jardins potagers**

Vigilance renforcée : arrosage interdit entre 11h00 et 16h00

Alerte : arrosage interdit entre 09h00 et 19h00

Alerte renforcée : arrosage interdit entre 08h00 et 20h00

Crise : arrosage interdit.

**Remplissage et vidange des piscines privées**

Interdiction totale quelle que soit la nature l'alerte

L'arrêté complet est disponible à l'accueil de la mairie.

**VOYAGE FERROVIAIRE GRATUIT EN ALLEMAGNE**

Le Président de la République et le Chancelier fédéral d'Allemagne ont annoncé la création d'un billet franco-allemand pour les jeunes des deux pays.

Accessible à tous les jeunes de 18 à 27 ans, il permettra à 30 000 jeunes Français de se rendre en Allemagne à compter du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 31 décembre 2023, et de profiter jusqu'à 7 jours de voyage illimité et gratuit sur tout le réseau ferroviaire allemand.

Concernant la France, 15 000 Passes France Allemagne sont accessibles selon le principe « premier arrivé, premier servi ». Les 15 000 autres Passes France Allemagne seront distribués prioritairement à des publics spécifiques éligibles : étudiants boursiers, apprentis et jeunes avec moins d'opportunités.

Si vous êtes intéressés rendez-vous sur la plateforme : <https://passefranceallemagne.fr/>

**LA PETITE SERRE DE TRÉLON**

L'association AGIIE (Gestion et Innovation pour l'Insertion Economique) qui gère la serre de Trélon vous propose des légumes « bio » de saison cultivés sur place. La serre est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00.

La livraison à domicile est possible.

Contact : Edwige Couvez (☎ 06.18.29.28.91).



## SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

### Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

### Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ ☎06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (☎07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (☎07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme PIERROT (☎06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (☎06.77.61.26.49)

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

### OPERATION « M'T dents »



Avoir de bonnes habitudes d'hygiène dentaire empêche l'apparition de caries. Les dents soignées tôt évitent des traitements lourds et coûteux. C'est la raison pour laquelle l'Assurance Maladie a créé le programme M'T dents.

### C'est quoi M'T dents ?

Un rendez-vous offert chez le dentiste afin de vérifier la santé des dents et des gencives et de donner des conseils pour bien s'en occuper. Un ou plusieurs rendez-vous peuvent être également proposés si les dents doivent être soignées.

Ces rendez-vous et ces soins seront offerts par l'Assurance Maladie et vous n'aurez pas à les payer.

Pour ne pas payer le rendez-vous, il faut présenter au dentiste :

- votre carte Vitale ou celle de votre enfant,
- le formulaire M'T dents (valable 1 an à partir de la date anniversaire de votre enfant).

Prenez rendez-vous sans attendre.

### Comment ça marche ?

De 3 à 18 ans : un mois avant la date anniversaire de votre enfant, quand il va avoir 3 ans, 6 ans, 9 ans, 12 ans, 15 ans, vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli.

Vous prenez rendez-vous chez votre dentiste pour votre enfant.

De 18 à 24 ans : un mois avant votre anniversaire de 18 ans, 21 ans ou 24 ans, vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

### TELECHARGEMENT DES ATTESTATIONS DE DROIT ET DES RELEVÉS MENSUELS

Vous souscrivez à une mutuelle ou avez besoin de fournir une attestation de droits à l'Assurance Maladie ? Téléchargez vos relevés mensuels et attestations de droits depuis votre compte ameli, rubrique Mes démarches.

Vous n'avez pas encore de compte ameli ?

Créez-le dès maintenant sur [ameli.fr](http://ameli.fr) !

Cliquez sur Compte ameli, puis sur Je crée mon compte et laissez-vous guider.

### CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

Vous partez bientôt en vacances en Europe ? Vous souhaitez voyager en toute sérénité ?

Pensez à prendre avec vous votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM).

Elle facilite la prise en charge de vos éventuels soins médicaux. Pour l'obtenir, c'est très simple.

Commandez votre CEAM sur votre compte ameli, rubrique « Mes démarches »,

puis « Carte Européenne d'Assurance Maladie ».

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Compte tenu des besoins en matière de rénovation énergétique du logement, les intercommunalités ont souhaité renforcer leurs dispositifs en la matière. Au regard du nombre d'habitants du territoire (225 000 hab.) et dans une logique de « Guichet Unique de l'Habitat », des « Conseiller(e)s France Rénov' » sont là pour répondre à vos questions.



Ce nouveau service, financé par les intercommunalités et la Région Hauts-de-France, est un service gratuit, neutre et indépendant mis à disposition de tous les propriétaires du territoire. Ce service s'adresse également aux entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants). Il répond aux questions techniques ou financières qui portent sur votre projet de rénovation.

Pour les habitants de la CCSA (Communauté de Communes du Sud-Avesnois), un seul contact, Marie-Alice CANONNE : [habitat@parc-naturel-avesnois.com](mailto:habitat@parc-naturel-avesnois.com) sur rendez-vous au 07-50-72-00-20  
Permanences : Fourmies les jeudis après-midi.

### ÉCOMUSÉE DE L'AVESNOIS

#### MUSIQUE EN PIÈCES

Le Musée du Textile et de la Vie Sociale (MTVS) présente jusqu'au vendredi 29 décembre 2023 sa nouvelle exposition « Musique en pièces ». Cette exposition consacrée à la musique populaire du milieu du XIXe siècle à l'entre-deux guerres, explore tambour battant les collections de l'Ecomusée de l'Avesnois assorties de trésors du territoire révélés au public pour l'occasion.



#### ATELIER-MUSÉE DU VERRE

- **Parcours « patrimoine »**

Au départ de l'Atelier-Musée du Verre à Trélon ou du Musée du Textile et de la Vie Sociale à Fourmies, découvrez l'architecture et l'histoire des bâtiments et des lieux à proximité lors d'une balade culturelle.

Dimanches 2 juillet et 6 août 14h30 – 16h30

- **La famille du verrier**

Le Chef Brousseau crée une nouvelle équipe de verriers. Pour en faire partie, participez aux épreuves de recrutement dans un parcours semé d'embûches où toute la famille pourra apprendre en s'amusant!

Judis 13, 20 et 27 juillet, 03, 10, 17, 24 et 31 août 14h00 – 16h00

2 € par personne – réservation conseillée

- **Carillon de verre**

Le verre est un matériau aux multiples facettes !

Dans cet atelier, en écho à l'exposition « Musique en pièces », créez un carillon de verre.

Installé dans votre jardin, ce petit instrument jouera ses mélodies au contact du vent.

Vendredis 21 juillet et 18 août 14h00 – 16h00

10 € par personne – réservation conseillée

- **Mobile de verre**

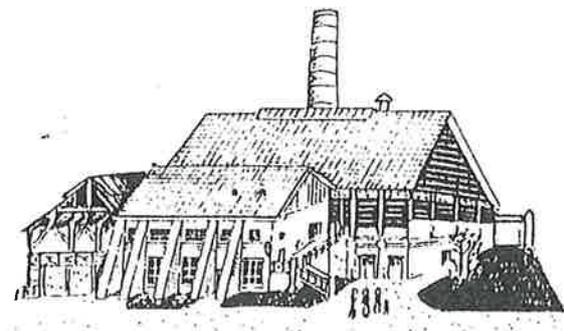
Le verre est un matériau aux multiples facettes.

Dans cet atelier entre équilibre, formes et jeux de lumière, réalisez un mobile de verre qui viendra joliment animer votre jardin.

Vendredis 04 août et 1<sup>er</sup> septembre 14h00 – 16h00

10 € par personne – réservation conseillée

Contact : ☎ 03.27.60.66.11



## FESTIVAL DU FILM D'ANIMATION

Le prochain festival du film d'animation trélonais est ouvert aux écoles, médiathèques, centres sociaux, centres de loisirs, associations et indépendants.

Le film réalisé doit :

- être inspiré des œuvres d'Antoon Krings et visible par tous les publics,
- être réalisé en stop motion
- durer entre une et six minutes (générique compris).

Les musiques utilisées doivent être libres de droits.

Le film doit impérativement être rendu avant le mercredi 10 avril 2024.

Renseignements : ☎ 03.27.60.82.64 ou [jeunesse@ville-trelon.fr](mailto:jeunesse@ville-trelon.fr)



## FÊTE NATIONALE

Rassemblement le vendredi 14 Juillet 2023 à 10h00 devant le Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la mairie.

## TRÉLON EN FOLIE

Le Groupe des animateurs Trélonais (GAT) mettra l'Espérance en folie pendant tout le week-end précédant l'Assomption avec chaque jour fête foraine et possibilité de se restaurer avec des moules-frites sous chapiteau.

### SAMEDI 12 AOÛT

Brocante avec stands tattoo, création de bijoux, vêtements, articles pour motards et concerts.

A 15h00 : rassemblement des motards pour une ballade d'environ 150 km

A 18h00 : le show Johnny

A 19h00 : concert rock

A 19h30 : retour des motards

A 21h00 : concert d'Emilie Santucci et Sébastien Quinino

A 22h00 : soirée laser dance

### DIMANCHE 13 AOÛT

Brocante artisanale avec spectacle de rue, animation, fête foraine, chalet Saint Pansard

15h30 : musette avec Eric Dan et Carole

Karaoké

Pendant les deux jours, buvette et petite restauration sur place.



## PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Pendant la période estivale, le PNRA vous invite aux sorties qu'il organise :

- samedi 1<sup>er</sup> juillet 10h00 – 12h00  
Wignehies (rendez-vous Chemin des Houlaines) « Venez chercher la petite bête »
- mercredi 05 juillet 14h00  
Hon-Hergies (rendez-vous devant la mairie) « A la découverte du bocage »

- samedi 08 juillet 14h00-17h00

Willies (rendez-vous précisé ultérieurement) « Pêche aux écrevisses »

- mercredi 23 août

Maubeuge (rendez-vous ferme du zoo) 10h00 – 12h00 « Visite du verger conservatoire »

- vendredi 25 août

Wignehies (rendez-vous Place François Mitterrand) 20h00 – 22h00 « Nuit de la chauve-souris »

Inscriptions souhaitables ☎ 03.27.14.90.80 ou [contact@parc-naturel-avesnois.fr](mailto:contact@parc-naturel-avesnois.fr)



## DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

### OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

### CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00, le mardi à 20h00 et le mercredi à 14h00 et 17h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

### CAFE LITTERAIRE

Réunion les jeudis 27 juillet et 31 août 2023 de 14h00 à 16h00.

### LES JOYEUX DRILLES

#### ACTIVITÉS

#### **LES JOYEUX DRILLES**



L'activité des clubs finit fin juin.

La reprise aura lieu

- pour le tricot le lundi 4 septembre,
- pour les activités manuelles le mercredi 6 septembre,
- pour les jeux divers le vendredi 8 septembre.

La cotisation annuelle est de 20 €.

Si vous êtes intéressés pour une activité, un après-midi de découverte vous est proposé entre 14h00 et 17h00.

Contacts et renseignements : Madame Brigitte WILLIAME : ☎ 06.42.28.28.71 ou Monsieur Jean-Michel BARTHELEMY : ☎ 07.49.60.67.73

## DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat [a.caignet@gmail.com](mailto:a.caignet@gmail.com) ou [echetdialog@gmail.com](mailto:echetdialog@gmail.com)

### ACTIVITÉS DES CLUBS JUILLET ET AOÛT 2023



| Clubs      | Horaires   | Animateurs                                |
|------------|--|---|
| Anglais    | Pas d'atelier d'anglais en juillet et août.<br>Reprise en septembre.   | Wendy Benoît<br>06 50 26 78 06            |
| Couture    | Les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> jeudis de 14h00 à 16h00.<br>Découverte ou approfondissement des diverses techniques des machines à coudre. | Annette<br>Vandesande<br>03 27 59 55 41   |
| Multimédia | Pas d'atelier multimédia en juillet et août.<br>Reprise début septembre.   | Marie-Bernard<br>Naveau<br>06 84 47 24 80 |
| Peinture   | Pas d'atelier peinture en juillet et août.<br>Reprise début septembre.   | Jeannine Draux<br>06 74 19 59 24          |
| Tai-chi    | Les mardis de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes<br>Dernier atelier le 11 juillet (fermeture en août).<br>Reprise le 5 septembre.                  | Lucia Marchant                            |
| Théâtre    | Pas d'atelier théâtre en juillet et août.<br>Reprise en septembre.   | Éric HUWAERT<br>00 32 473 99 33 53        |

## LES YMAGIERS EXPOSITION TEMPORAIRE



Les Ymagiers tailleurs d'images exposeront du jeudi 20 juillet au jeudi 10 août à Rocroi (Bastion du Dauphin). Cette exposition sera ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00 et les week-ends de 11h00 à 18h00.

Le samedi 05 août quelques artistes peindront sur la place de Rocroi avec un concert l'après-midi.

### MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

Madame Jeanine Draux, artiste photographe, exposera ses clichés à la maison de santé Albertine en juillet et en août.

#### CONCOURS PHOTO MÉDI@'PASS "Livres en situation" DU 15 JUIN AU 15 AOÛT



Envoyer vos photos à [les.mediapass@gmail.com](mailto:les.mediapass@gmail.com)

Plus d'infos sur [ccea.reseaubili.fr](http://ccea.reseaubili.fr)

### CONCOURS PHOTO MÉDI@'PASS

Le réseau Médi@'pass organise son troisième grand concours sur le thème "Livres en situation". Il s'agit de prendre en photo le livre de votre choix dans une situation naturelle ou travaillée faisant écho à son titre.

Exemple : "La fille du train" devant un train (comme sur l'affiche du concours), etc...

Pour participer, envoyez votre photo entre le jeudi 15 juin et le mardi 15 août par mail à l'adresse [les.mediapass@gmail.com](mailto:les.mediapass@gmail.com) accompagnée de vos nom, prénom et ville.

### CLUB DE MUSCULATION

Le club de musculation fonctionne dans ses locaux rue du Fourneau.

La salle est ouverte du lundi au dimanche de 9h00 à 11h00 et du lundi au vendredi de 16h30 à 20h00.



### LE RÉVEIL BOULISTE

|                                |                                    |
|--------------------------------|------------------------------------|
| samedi 1 <sup>er</sup> juillet | Doublettes formées                 |
| vendredi 14 juillet            | Doublettes formées – Semi-nocturne |
| samedi 29 juillet              | Doublettes formées                 |
| dimanche 06 août               | Concours en individuel – 3 boules  |
| vendredi 25 août               | Doublettes formées – Semi-nocturne |



## LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

### SORTIES PREVUES

- |         |                    |                  |
|---------|--------------------|------------------|
| • 02.07 | Vault              | Marche gourmande |
| • 16.07 | Monceau-Imbrechies | Marche gourmande |
| • 30.07 | Baileux            | Cyclo et Marche  |
| • 30.07 | Macquenoise        | VTT et Marche    |
| • 27.08 | Ferme Angus Trélon | VTT et Marche    |



Départ à 8h30 place de l'église à Trélon.

### PORTES OUVERTES FERME ANGUS

La ferme Angus vous ouvre ses portes le dimanche 27 Août pendant toute la journée.

Le Club Cyclotouriste Trélonais, partenaire de l'organisation, vous propose

- 2 circuits « route » de 20 et 50 km
- 2 circuits « VTT » de 14 et 30 km
- 2 circuits « marche familiale » de 7 et 12 km

Inscription à partir de 9h00

Droit d'inscription : 3,00 € - Port du casque obligatoire

Un panier garni est à gagner et à retirer à 13h30 sur place

Renseignements : ☎ 07.84.33.04.53

Dimanche 27 août 2023

PORTE  
OUVERTE  
FERME ANGUS

|   |            |             |
|---|------------|-------------|
| LES CIRCUITS À PARTIR DE 9H                               |            |             |
| DEPART DE LA FERME (11 BIS CHEMIN DES SARRS 59132 TRÉLON) |            |             |
| VTT   | MARCHE     | ROUTE       |
| 14 ET 30 KM   | 7 ET 12 KM | 20 ET 50 KM |

☎ PANIER GARNI À GAGNER (TIRAGE 13H30)

INFOS : 07.84.33.04.53    TARIF : 3€    LE PARTI PARTICIPER APRES LE COURS AVEC UN TIRAGE DONT UN PANIER GARNI

## LE RETOUR DES ÉPOUVANTAILS

Après avoir passé l'hiver au chaud, les épouvantails sont de retour à Trélon, dans nos rues ou au milieu de nos parterres de fleurs.

Les épouvantails étant une espèce en voie de disparition, un concours est organisé, comme l'année dernière, afin que les Trélonais puissent contribuer à sa sauvegarde.

Vous avez jusqu'au vendredi 07 juillet pour vous inscrire en mairie à l'aide du bulletin paru dans Trélon Infos du mois de juin ou par internet à l'adresse [secretariat@ville-trelon.fr](mailto:secretariat@ville-trelon.fr)



En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



### GRUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

#### Editorial de juillet/août 2023

#### **DEFINIR UN PROJET REALISTE POUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE**

S'il n'est pas contestable qu'un peu plus de 30% des électeurs inscrits de Trélon se sont exprimés en faveur de la majorité sortante, dont certains élus sont aux affaires depuis plus de 30 ans. Il n'en demeure pas moins qu'être à l'écoute de la minorité municipale pourrait vraisemblablement servir l'intérêt général de la commune.

Notre groupe « Trélon le Renouveau » est intervenu à de multiples reprises lors des assemblées communales pour proposer l'élaboration d'un projet concerté sur le court & moyen terme afin de dessiner une ambition et des perspectives, même si l'endettement communal hérité des dernières décennies ne permet pas de d'envisager de projets surdimensionnés.

On peut aussi acter que la minorité municipale peut avoir une expertise et des compétences pouvant servir l'avenir de notre cité. Pourquoi ne pas nous avoir écoutés quand nous proposons de céder la maison Ténart à un investisseur privé alors que notre commune n'a pas de projets ? Pourquoi ne pas avoir différé comme nous le proposons la vente de l'ancienne Caisse d'Epargne afin d'approfondir les différents projets commerciaux proposés ? Pourquoi, concernant l'impasse Ramon, ne pas persévérer sur une voie amiable avant d'engager des frais de procédures inutiles, alors que la justice a tranché en faveur d'un propriétaire privé ? (arrêt de la cour d'appel de Douai du 23 mars 2023)

### DROIT DE RÉPONSE

Pour votre parfaite information, il faut que vous sachiez que depuis le début de mon mandat de maire, un seul investisseur s'est montré intéressé par la maison Ténart. Face aux contraintes imposées par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), celui-ci n'a pas souhaité acquérir cette demeure.

Pour le passage des impasses Ramon et Pasteur dans le domaine public, des conciliations ont bien été tentées pour régler le problème à l'amiable. Sur les 17 propriétaires concernés, 1 seul a refusé. Une attitude qui nous oblige à engager une procédure afin de régulariser cette situation.

### SOLUTION DU JEU N° 366

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Madame Arlette NACBHAUER et Monsieur Gilbert AUDOOR (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

### ÉTAT CIVIL

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | L | E | S | S | I | V | E | U | S | E |
| 1 | I | L | E | T | I | S | S | U | S |   |
| 2 | S | O | E | T | A | T | I | S |   |   |
| 3 | S | I | G | M | A | E | R | S | E |   |
| 4 | E | G | O | R | A | R | E | S |   |   |
| 5 | N | U | E | S | M | E | C |   |   |   |
| 6 | T | E | S | T | P | A | U | S | E |   |
| 7 | R | S | E | V | E | R | E | N | S |   |
| 8 | O | B | E | S | E | I | E | N | A |   |
| 9 | P | U | S |   | A | R | A | S | E | R |

### FÉLICITATIONS

Madame Sophie LOUVET et Monsieur Philippe NICAISE, mariés le 27 mai 2023

### SOUVENIR

Madame Andrée RENOTTE veuve AITHNARD, décédée le 03 juin 2023 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 90 ans (30 rue Emile Zola)

Madame Aimée CONSTANT veuve GENIQUE, décédée le 11 juin 2023 à TRELON (Nord), à l'âge de 88 ans (2 chemin vert)

# TRÉLON LOISIRS

## LA PENSÉE DU MOIS :

« Les brocantes manquent tragiquement d'objets depuis que les vieux vivent plus longtemps. »

**Philippe BOUVARD**

## CE POÈME POUR VOUS CONVIER À LA BROCANTE DE L'ESPÉRANCE :



## BROCANTE

Le jour de la brocante  
Fait sortir les badauds  
A l'affût de l'affaire fumante  
Où pour boire un pot

Sur ce marché hétéroclite  
Des trucs évocateurs  
Des machines insolites  
Ne font que du bonheur

Des souvenirs remontent  
En découvrant un livre  
Un vieil outil une montre  
Que la brocante fait revivre

## À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

I Conjecturer

II Voie impraticable – Animal à rallonge

III Sucre mis à l'amande – Sur la portée

IV Carnages

V S'engage dans la chicane – Caractérise un café très fort

VI Vivier diplomatique – Classé pour être conservé

VII Château d'eau – Très dépouillés – Simon Berruyer

VIII Mine – Suit les cours

IX Fruit de mère – Palindrome pour voyageurs

X Désarmé en douceur – Hardi – Bâtisseur renommé

VERTICALEMENT

1 A-peu-près

2 Vin de Jerez – De loup pour l'ogre

3 Traîne – Petit laid

4 Célèbre médecin français

5 Va de l'avant – Article contracté – Marque d'indignation

6 Cépage bourguignon – Ville de l'Orne

7 Invitation d'office

8 Note – Détruire

9 Point imaginaires

10 Monte-charges – Dérouille souvent

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

I Imaginer

II Unité d'enseignement et de recherche – Un cou monté

III Délicieuse friandise – A sa clef

IV Grands massacres

V Va en justice – On le dit fort

VI Fabrique de cadres – Lieu peu commun

VII Porte-bouteilles – Découverts – Comique français

VIII Creuse – Bâtit en l'air

IX Jeune enfant – Il transporte les Parisiens

X Touché au cœur – S'aventure – Note conditionnelle

VERTICALEMENT

1 Mot doux

2 Blanc d'Espagne – Envie de vivres

3 Tire – Toto à l'école

4 Inventeur du stéthoscope

5 Entrepren d – Vaut de l'or

– Exprime l'admiration

6 Rouge ou blanc

– Patrie des Sagiens

7 Prière

8 Adverbe de lieu –

Casser

9 Certaines

10 Instruments à

cordes – Toile

à gratter

TANGO

